



# Finances : la vérité des chiffres

Printemps 2008, la nouvelle équipe municipale a la confirmation d'une situation financière très dégradée. Depuis 2001, les dépenses ont augmenté beaucoup plus vite que les recettes. Aujourd'hui, les marges de manœuvres sont très restreintes. L'équipe municipale s'emploie à redresser la barre.



# “Bourg-en-Bresse fait partie des quelques communes de l’Ain placées sous surveillance de la commission de surendettement auprès du Préfet.”



**INTERVIEW DE FRANÇOISE COURTINE,**  
adjointe chargée des finances

## > Vous êtes la “grande argentière de la Ville”, dans quel état avez-vous trouvé les finances de notre commune ?

L'exercice budgétaire 2007 est marqué par la baisse des résultats comptables, la chute de l'autofinancement et une forte augmentation des dépenses.

Le principe de prudence budgétaire n'a pas été respecté. La Ville est au bord du surendettement.

De plus, le budget 2008 établi par la précédente équipe ne laisse que de très faibles marges de manœuvres. En effet, les recettes ont été surestimées et les dépenses sous-estimées. A titre d'exemples, la Ville percevra moins de recettes fiscales que prévu au budget ; l'indemnisation de la société ABC, exploitante des cinémas Eden et Grenette, n'a pas été inscrite au budget ; certaines lignes budgétaires ont été surconsommées en début d'année (sport, culture, protocole...). Enfin, les prévisions de dépenses de certains services municipaux ont été sous-évaluées.

Le budget 2008 est donc déjà restreint. Ce n'est pas le premier budget d'une nouvelle

équipe municipale mais le dernier de la précédente mandature.

## > Selon vous, quelles sont les raisons de cette fragilité financière ?

En 2001, un audit avait été commandé par l'équipe précédente. Il avait conclu que les dépenses annuelles d'investissement ne devaient pas dépasser 6 millions d'euros. Or, de 2004 à 2007, ces dépenses ont régulièrement approché 12 millions d'euros, avec un pic de 13,3 millions d'euros en 2007. Le problème est que ces investissements ont été massivement financés par la vente du patrimoine et surtout l'emprunt, avec des taux d'intérêts en forte augmentation. Chacun sait que lorsqu'on commence à vendre son mobilier et à emprunter beaucoup d'argent, on rencontre rapidement des problèmes financiers.

## > Est-ce que d'autres leviers pouvaient être actionnés ?

L'audit de 2001 préconisait trois leviers : la maîtrise des dépenses de gestion (frais de personnel et charges à caractère général) et des subventions, la cession de patrimoine, le transfert de compétence à l'intercommunalité.

Au début du mandat précédent, des tentatives de recadrage ont été amorcées puis vite abandonnées. Les transferts à L'agglo ont été très limités. C'est aussi cela qui pèse sur le budget de la Ville. ■



La caserne Aubry fait partie du patrimoine municipal vendu pour boucler les budgets.



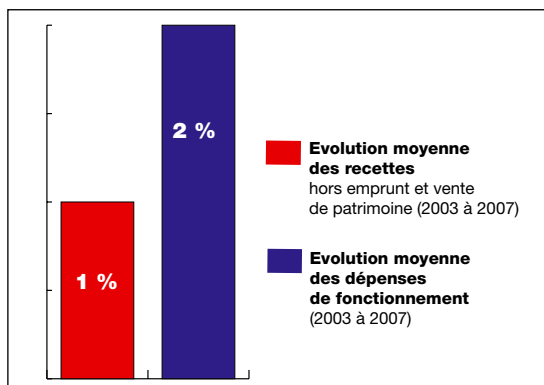
# C'est un peu comme le budget d'une famille...

Le budget d'une ville est comparable au budget d'un ménage. Ce qui est préoccupant pour une famille l'est également pour une commune.

## Les dépenses du mois évoluent plus vite que le salaire.

Pour Bourg, le rythme et le niveau des dépenses de la Ville ont augmenté deux fois plus vite que ceux des recettes.

Evolution des recettes et dépenses de la Ville de Bourg-en-Bresse



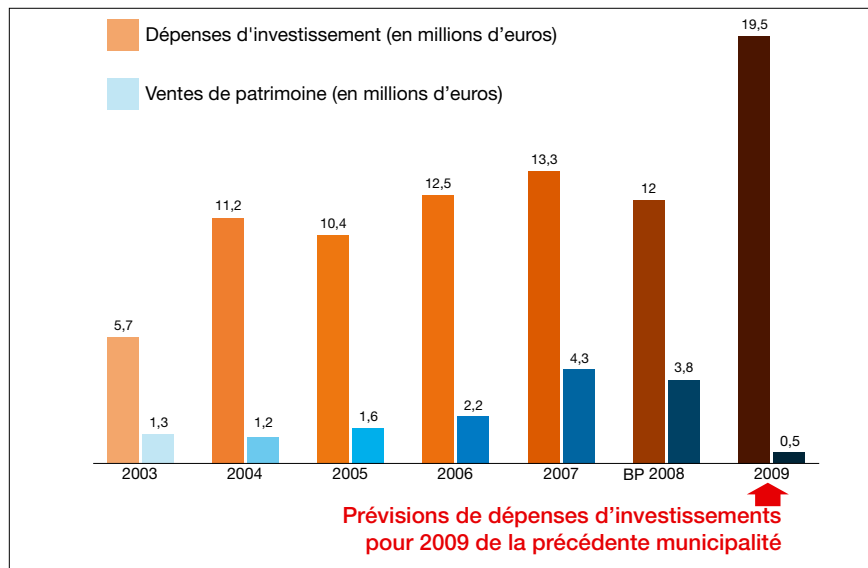
## A force d'emprunter, le surendettement est là

A Bourg en 2004, il fallait 10 ans d'épargne pour rembourser la dette de la Ville. Aujourd'hui, il faut 14,8 ans, sachant que le seuil maximum de surendettement d'une commune est fixé à 15 ans. Le chiffre pour 2008 sera encore bien supérieur compte tenu de la situation connue. Concrètement, une part de l'emprunt sert à rembourser la dette. Bourg est loin de la moyenne nationale des villes de même taille qui ont une capacité de remboursement de leur dette de 5,4 années.

## Après avoir vendu le mobilier pour acheter la voiture, vendu la voiture pour acheter la maison, on n'a plus rien à vendre pour meubler la maison.

A Bourg, tous les ans depuis 4 ans, quand la Ville investit 12 millions d'euros, elle vend pour 2 millions d'euros (terrains, immeubles...). Et quand on n'a plus grand chose à vendre, il faut trouver de nouvelles sources de revenus et/ou réaliser des économies.

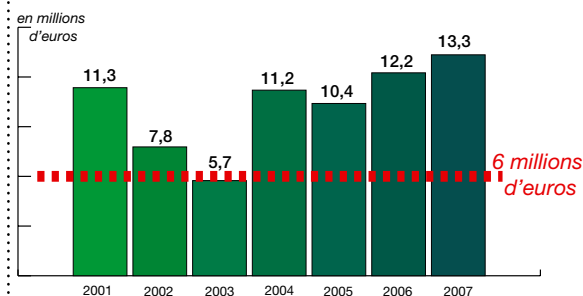
Que représente la part de la vente du patrimoine au regard de l'investissement ?



# Les alertes n'ont pas été entendues

Des alertes ont été adressées à la Ville et sont restées systématiquement sans réponse.

**2001 : L'équipe municipale commande un audit financier.** Cet audit émet des préconisations, dont la principale un maximum de 6 millions d'euros d'investissements par an. Or, de 2002 à 2008, les investissements se situent à une hauteur supérieure à 10 millions d'euros. L'équipe dirigeante de la Ville n'a pas tenu compte de l'audit qu'elle avait elle-même commandé.



## 2003 : la Chambre régionale des comptes avertit la Ville

"En dépit de la maîtrise des dépenses de fonctionnement, il sera difficile de maintenir à niveau l'autofinancement qui devrait continuer de baisser, impliquant un recours de plus en plus important à l'emprunt pour le financement du programme d'investissement".

## 2005 : la trésorerie principale municipale prévient à son tour

"Les marges de manœuvre doivent reposer sur la maîtrise rigoureuse des charges courantes, ou sur des évolutions structurelles de nature à les alléger, afin d'assurer, à l'avenir, le financement intégral du remboursement de la dette et de recouvrer une capacité à autofinancer une part significative d'investissement. A défaut, l'effort d'équipement devrait nécessairement être freiné".

## 2006 : la trésorerie principale municipale tire la sonnette d'alarme

"Une nécessaire maîtrise rigoureuse, voire drastique, de l'évolution des charges courantes afin d'inverser la tendance. Pour tout emprunt nouveau, il faut obligatoirement réduire corrélativement les charges de fonctionnement ou trouver des ressources externes régulières et certaines".

# Questions à Jean-François Debat

Maire de Bourg-en-Bresse

## Que comptez-vous faire pour redresser la barre ?

La Ville a vécu depuis plusieurs années au-dessus de ses moyens. Je l'avais d'ailleurs dit lorsque j'étais dans l'opposition, mais la situation que nous découvrons est pire que ce que l'on attendait. Nous allons donc réviser le train de vie de la Ville, en limitant par exem-

La Ville vit depuis plusieurs années au-dessus de ses moyens.



ple les réceptions et les frais de communication. Je pense qu'il y a aussi des économies à faire en évitant certains surcoûts et doublons, entre les services de la Ville et L'agglo. Je compte sur la capacité de propositions des services municipaux pour accompagner les élus dans les choix. Cela passe notamment par de nouvelles méthodes de travail.

Par ailleurs, nous allons réduire les dépenses et revoir le rythme de certains investissements programmés pour 2009, en différant, voire en annulant certaines opérations de moindre intérêt.

## Comment faire rentrer de l'argent dans les caisses ?

Pendant plusieurs années, on a vendu le patrimoine de Bourg. Mais cela ne pouvait évidemment pas durer. Aujourd'hui, nous devons développer des co-financements et des partenariats avec L'agglo, le Conseil général, le Conseil régional et même parfois l'Europe.

Je n'élude pas la question de la fiscalité locale. Nous en discuterons dans le cadre de la préparation budgétaire, en toute transparence, au cours du dernier trimestre de l'année.

## Les grands projets seront-ils remis en cause ?

Non, les principaux projets sur lesquels nous sommes engagés (réaménagement de



la Gare, du Parc des expositions ou encore pour la rénovation urbaine de la Reyssoze), relèvent très largement de L'agglo, qui bénéficie, il ne faut pas l'oublier, de la taxe professionnelle payée par les entreprises, y compris celles de Bourg-en-Bresse.

Les transferts des compétences "tourisme" et "musique" à L'agglo ont été actés mais restent à mettre en œuvre concrètement et une réflexion est en cours sur de futurs transferts.

Malgré toutes ces difficultés, notre volonté d'avancer pour le développement de notre commune est intacte. Nous travaillons aux solutions et aux choix, ce qui aurait dû être fait depuis plusieurs années. J'irai avec les élus de la majorité à la rencontre des Burgiens pour leur présenter nos orientations pour 2009. ■

## Si l'on ne changeait rien, que se passerait-il à l'avenir ?

L'année prochaine, si on continuait sur le même rythme, les recettes de la Ville ne couvriraient pas les dépenses... ce qui est légalement impossible, et pourrait conduire à la mise sous tutelle de la Ville par le Préfet. Dans ce cas, dès lors qu'il reste peu de biens à vendre, il n'y aurait que deux solutions : la fiscalité et l'emprunt.

### Simulations à l'horizon 2012

Le déficit du budget (avant emprunt) serait multiplié par 4 en 4 ans (en millions d'euros).



La dette de la Ville augmenterait de près de 35% sur 4 ans (évolution calculée entre l'année de départ et la quatrième année).

